



"Les Amis de Saint-Brevin"

*ASSOCIATION pour la défense et l'amélioration
du cadre de vie à Saint-Brevin-les-Pins*

www.lesamisdesaintbrevin.fr

contact@lesamisdesaintbrevin.fr

SOMMAIRE DU COMPTE RENDU DE L'AG 2022

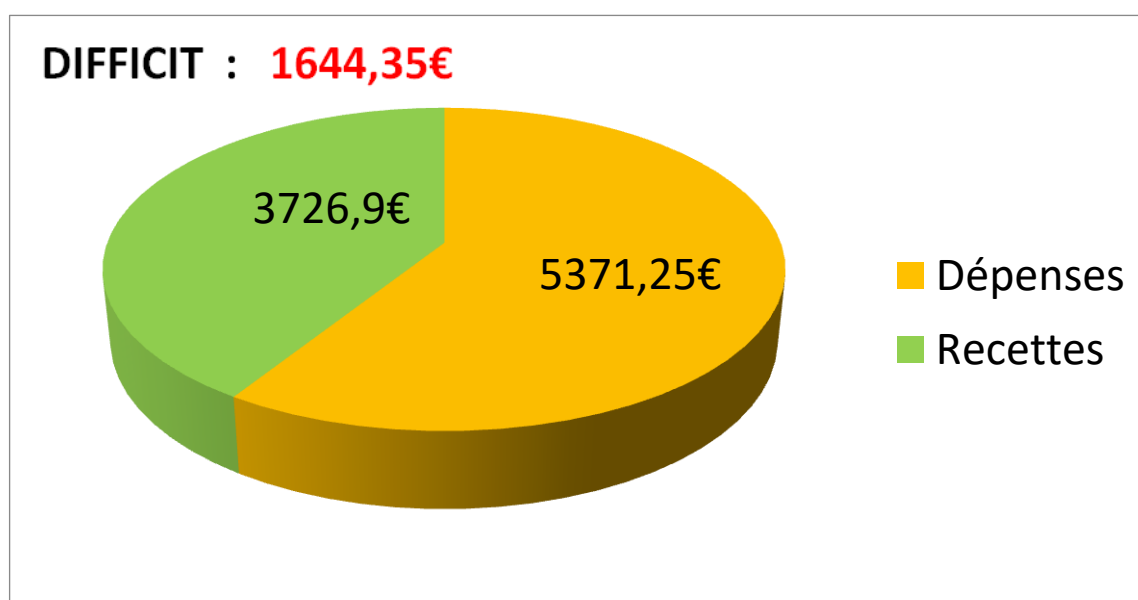
1-Rapport financier.....	page 2
2-Rapports moral et d'activités 2021/2022 et rapport d'orientations 2022/2023.....	page 4
3-Résultats des votes.....	page 7
4-Réponses aux questions des adhérents.....	page 8
9-Conclusion.....	page 8

Compte rendu de l'assemblée générale du 03 août 2022

Accueil et ouverture de la réunion à 16h30 en présence de **M. Baptiste Renaudineau** représentant le député de la 9^e circonscription de Loire Atlantique, **M. Thierry Deville** conseiller départemental et de **M. Yannick Morez** maire de Saint Brevin.

1. Rapport financier

Le rapport porte comme chaque année sur la période d'avril de l'année N-1 à fin mars de cette année N soit du 1^{er} Avril 2021 au 31 Mars 2022.



Le déficit de cette année s'explique d'une part par le paiement du solde de la facture liée à la réalisation de notre site Internet (montant de 1770 €), par des dépenses nouvelles : honoraires du conférencier et de l'avocat d'autre part. Pour ce dernier point notre association a dû faire appel à un avocat pour ce défendre face à un injonction portant sur la diffusion d'une image non " libre de droit" sur notre site internet. L'absence de retour de la partie adverse nous oblige à mettre en provision, sur notre budget prochain, une somme de 290€.

Pour tenir compte de cette situation, nous avons proposé dans la "résolution 3" de notre vote AG une augmentation de la cotisation annuelle des adhérents pour la porter à 23€.

Compte d'exploitation 2021-2022
Situation arrêtée au 31 mars 2022

COMPTE D'EXPLOITATION 2021-2022					
Dépenses			Recettes		
6063	Achat petit matériel/bureau	0,00	7311	Cotisations 2021-2022	2625,00
6064	Fournitures de bureau	182,36	7488	Participations adhérents	1079,00
6156	Maintenance informatique	1932,00	768	Produits financiers	22,90
6161	Assurances	162,97			
6181	Presse (abonnement Ouest-France)	0,00			
6226	Honoraire conférencier	454,00			
	Honoraire avocats	144,00			
6231	Publicité – exposition	0,00			
6234	Dons	0,00			
6236	Imprimés	0,00			
6251	800 Frais déplacement	0,00			
6257	Réception	1756,50			
6261	Cotisation associations	0,00			
6263	Affranchissement	713,76			
6265	Téléphone	24,00			
6278	Frais bancaire	1,66			
Totaux		5371,25			3726,90
Résultat 2021-2022				-1644,35	

BILAN FINANCIER

Résultats exercice 2021/2022				
Report N-1	Dépenses	Recettes	Résultat N	Résultat global
9491,27	5371,25	3726,90	-1644,35	7846,92

Ventilation du solde global sur comptes bancaires 2021/2022		
		SOLDES
Solde Livret A		5840,43
Compte courant		1954,14
Caisse		52,35
Totaux		7846,92

2. Rapports moral et d'activités 2021/2022 et rapport d'orientations 2022/2023 du président

Rapports moral et d'activités – 2021/2022 –

Le Conseil d'Administration a repris un fonctionnement normal avec la levée des contraintes sanitaires ce qui nous a permis de recevoir les Bréviinois lors de nos dernières réunions mensuelles. Nous avons communiqué via notre site Internet et la messagerie pour renforcer le contact avec vous.

Actions menées :

- Points réguliers avec M. le Directeur de cabinet du Maire ;
- Contribution à l'enquête publique relative à la concession de la plage « Branly » ;
- Contribution complémentaire à la concertation relative au réaménagement du boulevard Padioleau ;
- Contribution à l'enquête publique sur Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET) ;
- Participation aux réunions de la commission mixte d'environnement de la Mairie :

Trois réunions de la commission mixtes de l'environnement ont eu lieu 2022

Actions menées:

- mise en place effective d'un observatoire du littoral pour analyser l'évolution du trait de côte de Saint Brevin . Les ASB participent activement à la "vigie du littoral" (7 observateurs des ASB assurent les reportages photographiques sur les postes d'observation) ;
- mise en place de groupes de travail pour élaborer "la charte de l'arbre" de la commune. Les ASB participent à ces groupes dans le souci constant de protéger notre patrimoine arboré.

- Participation aux réunions du conseil des sages de la Mairie :

Cinq réunions du conseil des sages ont eu lieu 2022

Actions menées :

- participation aux groupes de travail sur le schéma de la mobilité vélo ;
 - participation aux groupes de travail sur la signalétique.
- Participation à la commission consultative de suivi du Programme local de prévention des déchets ménagers (CCSE) ;
 - Participation aux réunions du Conseil de Développement Sud-Estuaire :
participation aux travaux sur la "perception des ligériens des effets du changement climatique et de ses conséquences";
 - Participation à l'AG 2021 de FNE Pays de la Loire ;
 - Participation à BREV'DE JARDIN 2021;

- Participation au forum des associations 2021;
- Réunions mensuelles le troisième samedi du mois pour faire le point sur les dossiers en cours et tenir une permanence et tenue de 3 conseils d'administration ;
- Mise à jour régulières du site internet ;
- Traitement des demandes remontées par courriel ou par téléphone ;
- Envois de 2 courriers aux adhérents ;
- Présence aux réunions du Conseil municipal et Conseil communautaire de la CCSE ;

Nos objectifs pour les 12 mois à venir :

- Retours vers les adhérents des réponses aux questions posées en AG ;
- Suivi des engagements de la mairie ;
- Suivi des actions du Plan Climat Air Energie du Territoire (PCAET)
Le PCAET élaboré par la CCSE contient une quarantaine de fiches actions avec 3 objectifs :
 - la réduction des gaz à effet de serre,
 - la préservation de la qualité de l'air,
 - l'adaptation du territoire aux effets du changement climatique,Il convient donc pour les ASB d' avoir un point annuel sur la mise en œuvre de ces actions ;
- Suivi du Programme local de prévention des déchets ménagers ;
- Participation aux groupes de travail thématiques sur le futur PLUI
Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal va être élaboré à partir de 2023. Ce document est d'importance pour la préservation de notre environnement et le cadre de vie de notre commune. Nous avons demandé à la CCSE de participer aux groupes de travail à venir ;
- Contribution des ASB à la rédaction de la Charte de l'arbre ;
- Mise à jour du "livret d'accueil" en collaboration avec les services de la mairie ;
- Suivi de l'évolution du littoral brévinçois en général : participation à la « vigie du littoral » ;
- Rédaction du dossier voirie/mobilité ;

Et toujours :

- Evolution permanente du site internet et mises à jour régulière ;
- Réunions mensuelles régulières « ouvertes » aux Brévinçois ;
- Traitement des demandes remontées par courriel ou par téléphone ;
- Envois de 2 courriers aux adhérents ;
- Participation aux réunions de la commission mixte d'environnement, et du Conseil des sages de la Mairie, et du Conseil de Développement SE ;
- Présence aux réunions du Conseil municipal et du Conseil communautaire de la CCSE ;
- La poursuite de nos opérations de recrutement, toujours avec vous toutes et vous tous car, rappelons toujours qu'après la qualité des effectifs, **c'est le nombre qui aide à faire avancer** les dossiers et que **chacune et chacun d'entre nous pouvons agir** en recrutant, notamment, auprès de nos proches. **Nous recrutons aussi des administrateurs pour animer notre association.**
- **Être toujours à votre écoute** et répondre à vos questions ;

3. Résultats des votes

Les votes se sont déroulés à bulletin secret.

Quorum atteint : le pourcentage de votants / nombre de cotisants est de **78,7%**

	Nombre de votants	OUI	NON	Abstention	Résultat
RESOLUTION N° 1 Le rapport financier est approuvé	<u>96</u>	<u>93</u>	<u>0</u>	<u>3</u>	<u>96,8%</u>
RESOLUTION N° 2 Le rapport moral et d'orientations est approuvé	<u>96</u>	<u>94</u>	<u>0</u>	<u>2</u>	<u>97,9%</u>
RESOLUTION N° 2 La cotisation annuelle portée à 23€ pour le prochain exercice	<u>96</u>	<u>88</u>	<u>3</u>	<u>5</u>	<u>91,6%</u>
Election administrateurs (renouvellement)					
Bernard SAUVETRE	<u>96</u>	<u>94</u>	<u>0</u>	<u>2</u>	<u>97,9%</u>
Ghislaine LEFEUVRE	<u>96</u>	<u>95</u>	<u>0</u>	<u>1</u>	<u>98,9%</u>
Election nouveaux administrateurs					
Geneviève FREDET	<u>96</u>	<u>95</u>	<u>0</u>	<u>1</u>	<u>98,9%</u>
Vincent COLAS	<u>96</u>	<u>93</u>	<u>1</u>	<u>2</u>	<u>96,8%</u>
Bernard POITEVINEAU	<u>96</u>	<u>93</u>	<u>1</u>	<u>2</u>	<u>96,8%</u>

4. Réponses aux questions des adhérents

- A retrouver dans la rubrique « adhérents » => Assemblée générale pour obtenir l'intégralité de ce dossier.

5. Conclusion

Le président des ASB remercie les adhérents, les élus, le conseiller Départemental et le représentant de notre député de leur présence. Il remercie en particulier Monsieur le maire pour les réponses objectives apportées aux questionnements de nos adhérents. Thierry Lange remercie Monsieur Persuy pour son excellente conférence sur "l'arbre et les forêts au défi du changement climatique", avant d'annoncer son retrait prochain du poste de président des ASB.

Le président des Amis de Saint-Brevin

Serge PUCELLE